



# Projet pédagogique 2022-2023

**SITE DE VARILHES**  
Annexe projet pédagogique 2022/23

**ALSH ETE 2023**

Du 10 juillet au 1er septembre 2023 (fermé 14/07 et 15/08/2023)



# Sommaire

Mise à jour le 04/07/2023

<b>1. Présentation de l'association :.....</b>	<b>3</b>
• Historique .....	3
• Projet éducatif .....	4
• Rôles et missions des différents acteurs .....	5
• Le projet pédagogique .....	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
• Budget général.....	14
<b>2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....</b>	<b>15</b>
<b>3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation .....</b>	<b>16</b>
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	16
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	16
• Descriptions des différents temps d'une journée .....	17
• Les locaux.....	17
• Déroulement d'une journée .....	18
• Organisation du temps repas.....	19
• Analyse de situation liée aux vacances .....	19
<b>4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions .....</b>	<b>21</b>
<b>5. Activités .....</b>	<b>22</b>
<b>6. Evaluation.....</b>	<b>23</b>
<b>7. Communication.....</b>	<b>24</b>

## I. Présentation de l'association :

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

### **A ce jour notre association gère :**

**9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint Paul de Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**

**4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**

**1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

### Une structure associative bien adaptée

#### Un conseil d'administration

Composé de 10 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

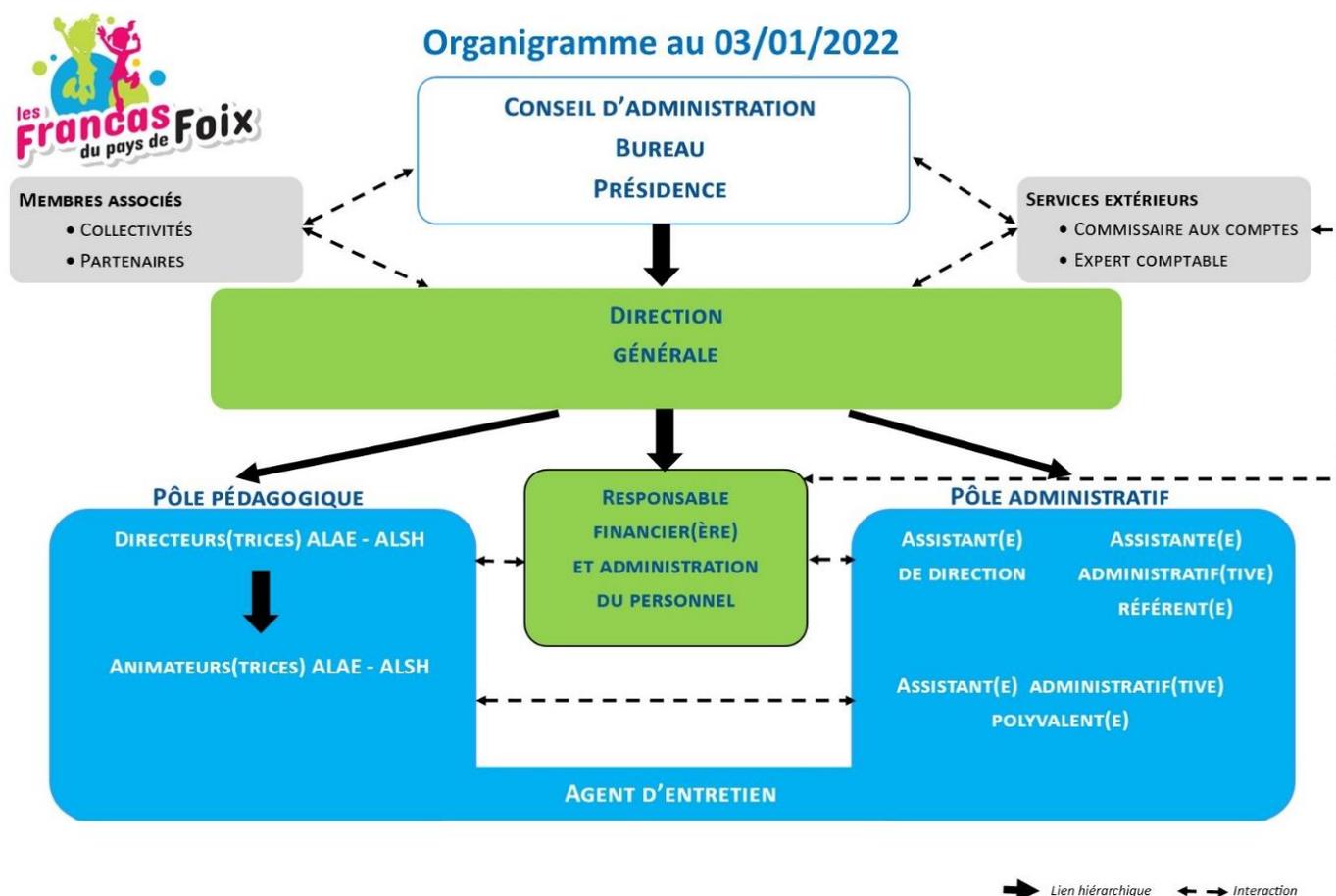
#### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

**Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état.** Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

### Une équipe professionnelle expérimentée



**Un pôle administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale Blazy**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

➤ **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS (*Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport*), BEATEP (*Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse*), BEESAPT (*Brevet d'État d'Éducateur Sportif du premier degré, option Animation des activités Physiques pour Tous*), BPJEPS (*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport*) ou BAFD (*Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur*). Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

**Pédagogie :**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

**Sécurité :**

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

**Communication :**

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

### **Formation :**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

**D'animateurs ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

### **Pédagogie :**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

### **Sécurité :**

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;

- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication :**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation :**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

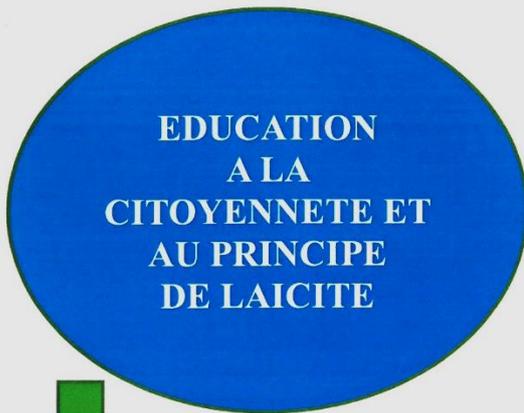
- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.



**EDUCATION  
A LA  
CITOYENNETE ET  
AU PRINCIPE  
DE LAICITE**

**EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :**

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

**« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA**

**LA CITOYENNETE :** Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT :** L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**LA COHESION DE GROUPE :** sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

**INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE :** certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.



EDUCATION  
A LA  
CITOYENNETE ET  
AU PRINCIPE  
DE LAICITE

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »  
HENRI PENNA-RUIZ

**LA LAÏCITE** est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

### EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
<p>APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ S'exprimer à l'oral</li> <li>⇒ Prendre la parole devant un public</li> <li>⇒ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres</li> <li>⇒ Négocier, argumenter et faire des choix</li> <li>⇒ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle...</li> <li>⇒ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;</li> <li>⇒ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ;</li> <li>⇒ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences... ;</li> <li>Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées.</li> <li>⇒ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ;</li> <li>⇒ Jeux coopératifs ;</li> <li>⇒ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ;</li> <li>⇒ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ;</li> <li>⇒ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités... ;</li> <li>⇒ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ;</li> <li>⇒ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».</li> </ul>
<p>IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels...).</li> <li>⇒ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...)</li> <li>⇒ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ;</li> <li>⇒ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ;</li> <li>⇒ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin...)) ;</li> <li>⇒ Participation à un projet de l'agglomération ;</li> <li>⇒ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ;</li> <li>⇒ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ;</li> <li>⇒ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) ... ;</li> <li>⇒ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » ...</li> </ul>

## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

### EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Permettre de vivre les relations en toute quiétude</li><li>⇒ Développer le lien intergénérationnel</li><li>⇒ Prendre en compte la différence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ;</li><li>⇒ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ;</li><li>⇒ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ;</li><li>⇒ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des HEPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...).</li><li>⇒ Projets avec maisons de retraite du territoire ;</li><li>⇒ Ateliers sensoriels et handisport ;</li><li>⇒ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara...)</li></ul>



Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **« Je découvre le patrimoine en m'amusant »** : faire découvrir aux enfants des différents sites les richesses de leur territoire. Cela se traduira sur le terrain par des sorties, des activités en partenariat avec des associations locales telles que Les Amis de Forges de Pyrène, des visites de musées et de monuments, des échanges intergénérationnels... Organiser des rencontres entre les différents sites d'accueils de loisirs au cours desquelles les enfants feront visiter à leurs camarades les richesses proches de leur accueil de loisirs.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du **Festival des enfants** (samedi 17 juin 2023). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
    - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
    - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
      - Le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)
    - **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
    - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

## **Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :**

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures notamment par la mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances.

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice générale.



## 2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
<b>Période 1 du 10 juillet au 4 août 2023</b>		
<b>CASTEL Gaël</b>	Directeur	BAFD
<b>CAUJOLLE Jordane</b>	Animatrice	BAFA
<b>EL HACHMIUI Housna</b>	Animatrice	BAFA
<b>GANDON Laura</b>	Animatrice	BAFA
<b>PREUX Florine</b>	Animatrice	BAFA
<b>RUFFAT Pramila</b>	Animatrice	BAFA
<b>Période 2 du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023</b>		
<b>CABALLERO Aurélie</b>	Directrice référente	BPJEPS Loisirs Tous Publics
<b>BOULITREAU Valentine</b>	Animatrice	BAFA
<b>CALMONT Aurélie</b>	Animatrice	BAFA
<b>CAUJOLLE Jordane</b>	Animatrice	BAFA
<b>FERNANDES Laura</b>	Animatrice stagiaire	BAFA en cours
<b>FERRE Maëlle</b>	Animatrice	BAFA en cours
<b>GANDON Laura</b>	Animatrice	BAFA

L'équipe d'animation est composée de deux directeurs diplômés, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

### 3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

- **Fonctionnement de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs des vacances est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. L'accueil de loisirs est ouvert en priorité aux enfants résidant sur le territoire de L'agglo Foix-Varilhes (soit 42 communes) et aux enfants dont au moins un des deux parents y travaille.

Il est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En accueillant, dans le cadre d'un partenariat avec l'UEMA (*Unité d'Enseignement Maternelle Autisme*) de Varilhes et l'UEEA de Montgailhard (*Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme*) des enfants qui ont des troubles autistiques ;
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- En sensibilisant les enfants à la différence ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'association des Paralysés de France, l'association « Sur les pas d'Emmy » ...

- **Descriptions des différents temps d'une journée**

<b>07h30 - 09h30</b>	Accueil des enfants et de leurs familles. Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille à la porte les parents et filtre les entrées.
<b>09h30 - 10h00</b>	Présentation de la journée et appel.
<b>10h00 - 11h30</b>	Activités.
<b>11h45 - 12h00</b>	Accueil des familles des enfants qui ne restent pas au repas. Accueil des enfants et de leurs familles venant pour le repas et l'après-midi.
<b>12h00</b>	Repas « temps éducatif et convivial ».
<b>13h30 - 14h00</b>	Accueil des enfants et de leurs familles venant pour l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
<b>14h00 - 16h00</b>	Appel et activités.
<b>16h00</b>	Goûter.
<b>16h30/45 - 18h30</b>	Continuité des activités, ateliers, jeux libres, jeux de société.
<b>17h00 - 18h30</b>	Départ échelonné des enfants, le directeur accueille les parents.

- **Les locaux**

Espace

- I salle principale qui sert de réfectoire, équipée d'une cuisine satellite pour la mise en température des repas. Cet espace est aussi un lieu d'accueil pour les familles. Il est suffisamment spacieux pour être utilisé également comme salle d'activités. Une partie est aménagée en espace de jeux d'imitation ;
- I salle d'activités artistiques ;
- I salle de repos et de sieste ;
- I salle de jeux de construction et d'imitation ;
- I bureau administratif ;
- Espace extérieur (cour, préau, jardin) ;
- Sanitaires adaptés.

Une salle de restauration

Les repas sont préparés par un traiteur (ANSAMBLE) et sont réchauffés et servis par un personnel dédié. Ils sont pris dans la grande salle principale.

- **Déroulement d'une journée**

<b>07h30/09h30 Accueil du matin</b>	Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille les enfants et les parents, demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations, consigne les observations éventuelles et demande si les plus jeunes doivent se reposer.
<b>09h30/10h00</b>	Présentation des activités et temps libre surveillé en extérieur.
<b>Matinée</b>	Activités : après l'appel, différents ateliers sont proposés, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. « Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités ». Penser à faire ranger le matériel après les activités, et à faire un bilan avec les enfants.
<b>11h45/12h00 Avant le repas</b>	Départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine. Temps calme, temps libre, WC + lavage des mains (11h30 /12h00).
<b>12h00 Repas</b>	Les enfants qui se reposent sortent de table en premier pendant que les autres font des jeux calmes à table (comptines, petits jeux...). Ils partent ensuite pour le temps calme en s'étant lavé les mains auparavant. Les enfants de 5 ans mangeront à une table sans adulte (table au centre), afin de les rendre plus autonomes. Cela permettra également de préparer la transition avec l'ALSH de Verniolle.
<b>13h30/14h00 Accueil après-midi</b>	Départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre, mise en place du matériel des activités. L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).
<b>Après-midi</b>	Activités : après l'appel, présentation des ateliers (entrecoupés de jeux libres). L'enfant choisit les activités. « Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités ». Penser à faire ranger le matériel après les activités. Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.
<b>16h/16h30-45 Goûter</b>	Lavage des mains. Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies. A la fin du goûter, lavage des mains des enfants et animateurs.
<b>17h00/18h30 Accueil du soir</b>	Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents à la porte, vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et barre l'enfant. Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer les activités de l'après-midi, jeux de sociétés, jeux libres...

- **Organisation du temps repas**

<b>Horaires</b>	<p>Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Les animateurs mangent à table avec les enfants. L'accent est mis sur la découverte de nouvelles saveurs.</p> <p>La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.</p> <p>12h00 : Repas</p> <p>16h00/16h30-45 : goûter. Il est préparé à l'avance par un animateur dans la cantine satellite.</p> <p>Les enfants de 5 ans goûtent seuls à une table selon les mêmes modalités que pour le repas du midi.</p>
<b>Organisation des salles</b>	<p>Les enfants mangent dans la grande salle ou à l'extérieur si le temps le permet.</p>
<b>Encadrement</b>	<p>Si possible un animateur par table ou pour deux tables.</p>
<b>Temps repas</b>	<p><b>Organisation au moment du repas</b></p> <p><b>Après l'entrée et le plat principal</b> : faire vider les assiettes par les enfants dans le plat vide. Puis les animateurs amènent tout sur le chariot.</p> <p><b>Après le plat principal</b> : les enfants vident les assiettes dans le plat vide et mettent les couverts au milieu de la table. Les animateurs amènent tout sur le charriot.</p> <p><b>Après le dessert</b> : ranger les verres, les ramequins, les petites cuillères et les assiettes à dessert au centre de la table qui sont ensuite amenés sur le chariot par les animateurs.</p> <p>Les groupes sortent de façon échelonnée. En premier les petits qui se reposent et en deuxième les autres enfants (petits jeux en attendant).</p> <p><b>Les enfants de 5 ans</b> : afin de leur permettre d'être plus autonomes, et de faciliter la transition avec l'ALSH de Verniolle, ce groupe débarrassera sur le charriot de service tout ce qui ne se casse pas (couverts, carafes, saladiers...).</p>

- **Analyse de situation liée aux vacances**

### **Analyse générale, public en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis sur l'accueil de loisirs sont issus majoritairement de L'agglomération Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur plusieurs sites : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de L'agglomération Foix-Varilhes.

Le groupe est équilibré majoritairement, avec des « plus petits » qui ont besoin de se reposer. Ils sont en général fatigués par le rythme imposé au quotidien. Pour les plus petits, la propreté n'est pas toujours acquise, que ce soit pendant les temps de repos ou durant la journée.

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 5 ans.

Les enfants sont accueillis à l'ALSH de Verniolle dès leurs 6 ans. Cela implique qu'ils peuvent changer d'ALSH en cours d'année.

## Constat

Pour donner suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chacun afin de lui permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe mettra en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Nous souhaitons également faire découvrir aux enfants différents sites, les richesses de leur territoire et leur permettre de se rencontrer autour de projets communs.

De plus, afin de faciliter la transition avec l'ALSH de Verniolle et de préparer au mieux les enfants, l'accent sera mis sur l'autonomie des plus grands, que ce soit lors des repas, des goûters, ou des activités. Nous organiserons également des temps de rencontres entre les « grands » de l'ALSH de Varilhes et les enfants de Verniolle (accueil à Verniolle, sorties communes,).

Enfin, nous impulsions des rencontres avec les enfants des ALSH du Pays de Foix-Varilhes, autour de projets communs.



## 4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<b>Respecter le rythme de l'enfant.</b>	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Matérialiser des « coins » (construction, imitations, lecture, jeux de société...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins.</p> <p>Décorer les espaces. Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant.</p> <p>Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Leur permettre de ne « rien faire ».</p>
<b>Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.</b>	<p>Favoriser la découverte du milieu naturel et culturel.</p> <p>Favoriser les échanges entre enfants des différents sites.</p>	<p>Utilisation des infrastructures du territoire (ludothèque, bibliothèque...).</p> <p>Mise en place de partenariats avec les associations locales.</p> <p>Sorties nature.</p> <p>Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant.</p> <p>Rencontres à thèmes. Sorties et activités communes. Projets communs</p>

**Cet été, afin de répondre au mieux aux objectifs pédagogiques, et en lien avec les orientations de l'association et les constats faits en équipe, le thème, commun aux 4 ALSH sera : « T'es cap ? ». Il permettra également de créer une dynamique, que ce soit dans l'équipe d'animation, ou entre les différents ALSH.**

Nous proposerons aux enfants de relever des défis. Chaque semaine, un ALSH proposera aux autres structures un défi en lien avec le thème. Le thème sera organisé comme suit :

**Du 10 au 21 juillet : « Ça flotte ! »**

**Du 31 juillet au 4 août : « Ça pique ! »**

**Du 7 au 18 août : « Ça vole ! »**

**Du 21 au 31 août : « Ça brille ! »**

## 5. Activités

Elles devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



## 6. Evaluation

L'évaluation est réalisée :

- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglomération Foix-Varilhes, et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p><b>Respecter le rythme de l'enfant dans son individualité.</b></p>	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés. Le mobilier est adapté à l'âge. Le mobilier est adapté aux besoins.</p> <p>Les temps de la journée sont adaptés en fonction de l'âge. Les temps de la journée sont adaptés en fonction des besoins de l'enfant.</p> <p>Les temps de la journée sont modifiés si besoin.</p>	<p>Au moins trois espaces sont identifiés pour les maternelles et les élémentaires (coin lecture, coin jeux d'imitation, coin jeux de construction...). Tous les espaces ont du mobilier adapté.</p> <p>Au moins un temps de repos/calme est mené dans la journée. Alternance d'activités sportives et d'activités calmes par demi-journée.</p> <p>Au moins un temps de jeu libre par demi-journée est mis en place.</p>
<p><b>Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.</b></p>	<p>Favoriser la découverte du milieu naturel et culturel.</p> <p>Favoriser les échanges entre enfants des différents sites.</p>	<p>L'enfant connaît son environnement proche (Infrastructure, parc, sentier de balades...).</p> <p>L'enfant découvre des sites culturels du territoire (musées...).</p> <p>L'enfant découvre des animaux et des végétaux de son environnement.</p> <p>Les enfants des différents sites se rencontrent autour de projets communs (sorties, activités, spectacles...).</p>	<p>Au moins une activité sur le patrimoine ou une balade à thème (animaux, végétaux, mythe et légendes d'Ariège...) est proposée à chaque période.</p> <p>L'enfant connaît différents coins nature près de chez lui.</p> <p>Une visite ou spectacle est proposé à chaque période avec les enfants de l'ALSH de Foix.</p> <p>Au moins une activité commune a été proposée à chaque période de vacances.</p>

## 7. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

